



Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB)
Fiche de pré-inscription - Collecte exceptionnelle d'amiante liée

Déchèterie de **VILLIÉ-MORGON**
Le **Mardi 28 octobre 2025**
Horaires : **de 8H30 à 11H30** (sur rendez-vous)

Coordonnées

Nom et prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Adresse mail :
N° de carte d'accès en déchèterie (au dos de votre carte) :

Quantité de déchets amiantés à évacuer

Nombre de plaques contenant de l'amiante et dimensions :
.....

Attention, seules 15 plaques sont autorisées par usager

Les règles à respecter

- Seules les plaques de fibrociment ondulés sont acceptées (limité à 15 plaques/apport/usager)
- Aucun autre déchet ne sera accepté
- Présenter obligatoirement votre carte d'accès en déchèterie « particulier »

La collecte

Date : Mardi 28 octobre 2025
Lieu et adresse : Déchèterie de Villié-Morgon
ZA des Marcellins 69910 Villié-Morgon
sur **rendez-vous uniquement**.

Merci de bien vouloir prendre connaissance de l'ensemble des consignes obligatoires dans le document "Règles de collecte des déchets amiantés"

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des règles de cette collecte exceptionnelle, et en accepte l'organisation.

Formulaire à retourner par mail ou par courrier à :
Communauté de Communes Saône-Beaujolais
105 Rue de la République
CS 30010
69824 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS CEDEX
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

Signature :

